

Rapport d'activité 2020

Fondation pour les recommandations relatives
à la présentation des comptes



En ce qui concerne le cadre visuel du présent rapport

Les terrasses vides et les restaurants fermés ont été et sont malheureusement notre quotidien en raison de la pandémie de COVID-19. À la fondation RPC, nous pouvons nous estimer heureux, car la crise n'a que peu affecté nos activités. En revanche, certains secteurs, notamment celui de la restauration, ont été très durement touchés. Avec notre sélection de plats typiquement suisses, nous aimerions vous mettre en appétit pour votre prochaine visite au restaurant (dès que la situation épidémiologique le permettra!). Nous espérons que nos réunions avec la commission et le comité d'experts pourront bientôt se tenir à nouveau sur place et se terminer autour d'un repas et d'une boisson.

Table des matières

Avant-propos	4
Modèle – Mission Statement	5
Développements de Swiss GAAP RPC	6
Aperçu des activités les plus importantes en 2020	6
Conférence annuelle Swiss GAAP RPC	8
Échanges avec d'autres organismes de normalisation	8
Activités prévues en 2021	9
Consultations/auditions	10
Organisation	12
Conseil de fondation	13
Commission	13
Comité d'experts	16
Sous-commissions	17
Observateurs	17
Secrétaire et assistants	18
Groupe de soutien Swiss GAAP RPC	20
Organisations	20
Personnes physiques	20
Rapport sur la situation financière	21
Comptes annuels 2020	22
Compte de résultat	22
Bilan	22
Tableau de flux de trésorerie	23
Tableau de variation des fonds propres	23
Annexe aux comptes annuels	24
Informations sur l'organisation et les activités de la fondation	24
Principes de la présentation des comptes	24
Notes annexes aux comptes annuels	24
Rapport de l'organe de révision	31

Avant-propos

En 2020 également, les organes de Swiss GAAP RPC ont continué à s'engager énormément pour faire progresser la présentation des comptes en Suisse. Bien que la pandémie de COVID-19 ait chamboulé le programme, la Fondation peut se féliciter d'une bonne année dans l'ensemble.

Notons en particulier les grands progrès réalisés dans les travaux techniques. En 2020, l'accent a été mis sur la révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» et sur l'élaboration d'une nouvelle norme sur les subventions publiques. Concernant cette dernière, la commission a soumis un projet à consultation peu avant la fin de l'année. Dans le cas de la Swiss GAAP RPC 30, la commission discutera du projet de consultation au cours du premier semestre 2021, et celui-ci devrait être publié à l'automne. Ainsi, deux projets très exigeants ont été menés à bien en parallèle, ce qui n'aurait pas été possible sans l'engagement extraordinaire des deux groupes de travail, qui se sont réunis à 15 reprises au cours de l'année.

Comme beaucoup d'autres domaines de la vie, les Swiss GAAP RPC ont surtout agi virtuellement en 2020. Néanmoins, le conseil de fondation, la commission, le comité d'experts et les groupes de travail ont accompli leurs tâches en grande partie comme prévu, ce dont nous sommes très heureux. La conférence annuelle, qui s'est tenue

de manière purement virtuelle, s'est également très bien déroulée, avec même plus de participants que l'année précédente grâce au format en ligne. Malheureusement, les événements «RPC in situ» n'ont pas pu être réalisés; ici, la composante personnelle-informelle joue un rôle indispensable. Comme le groupe de soutien a pu augmenter légèrement et que la nouvelle brochure RPC 2020 a également été lancée en début d'année, il en résulte, avec la diminution des dépenses pour les manifestations, un résultat financier positif supérieur à la moyenne.

Pour 2021, l'accent sera mis sur les consultations relatives à la révision de la RPC 30 et à la nouvelle norme sur les subventions publiques. Nous espérons bien sûr que la communauté RPC pourra à nouveau se rencontrer plus souvent en personne et que la situation économique de nos utilisateurs, majoritairement des petites et moyennes entreprises, se stabilisera rapidement.

L'année 2020 a été difficile, mais la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes s'en est bien sortie jusqu'à présent. Nous remercions tout particulièrement les bénévoles de la commission, du comité d'experts et du conseil de fondation, ainsi que le personnel du secrétariat pour leur soutien exceptionnel.

Commission Swiss GAAP RPC



Prof. Dr Peter Leibfried



Comité d'experts (de la g. vers la d.): Sven Bucher, Michael Annen, Prof. Dr Peter Leibfried, Patrick Balkanyi, Dr Silvan Loser
Absent: Andreas Soland

Modèle – Mission Statement

Conformément à l'art. 3 al. 2 de l'acte de fondation, la commission est chargée d'élaborer des recommandations relatives à la présentation des comptes, qui tiennent compte de la situation suisse. Ces recommandations ont pour but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général.

Dans ce cadre, l'orientation actuelle de nos activités a été définie dans notre modèle. L'objectif est que

«... la RPC fasse figure d'instance normative pour une présentation des comptes suisse de haute qualité selon le principe de l'image fidèle «True and Fair View» autour de laquelle s'est formée une communauté active d'utilisateurs.»

La fondation RPC encourage la transmission et la diffusion d'une présentation des comptes axée sur la mise en œuvre pratique tenant compte des particularités suisses. Elle promeut l'échange entre les rédacteurs, les auditeurs, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et d'autres parties intéressées. Elle soutient une mise en pratique de haute qualité des normes Swiss GAAP RPC et concourt au développement de règles d'interprétation autonomes du principe de True and Fair View. Elle cherche expressément à éviter l'apparition d'une jungle de réglementations, les discussions théoriques sans fin ou la mise en place d'une administration poursuivant ses propres intérêts.

Développements de Swiss GAAP RPC

¹ www.fer.ch/fr/acheter-la-version/

Aperçu des activités les plus importantes en 2020

En 2020, les activités se sont principalement concentrées sur les thèmes suivants:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Projet «Subventions publiques»
- Autres projets
 - Réalisation d'événements «RPC in situ»
 - Clôture de la nouvelle édition de la brochure RPC
 - Révision du manuel RPC
 - Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
 - Réflexions internes sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»

Sur ces points, nous pouvons rapporter les détails suivants:

Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»

Depuis la décision de la commission de réviser la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés» en juin 2018, un groupe de travail dirigé par Patrick Balkanyi s'occupe de ce vaste projet.

En 2020, le groupe de travail a élaboré des propositions pour divers thèmes prioritaires et en a discuté avec le comité d'experts et la commission. Un premier projet global de révision de la Swiss GAAP RPC 30 est disponible et sera présenté à la commission en avril et juin 2021. Le groupe de travail espère que la consultation pourra débuter en septembre 2021.

Recommandation relative aux subventions publiques en consultation

En 2020, le projet d'une nouvelle recommandation sur le sujet des subventions publiques a été finalisé, suite à la décision de la commission en juin 2019 de rédiger des réglementations spécifiques.

Le projet des réglementations a été préparé en consultation permanente avec la commission par un groupe de travail auquel participent des représentants de l'administration des finances publiques ainsi que des experts-comptables, en plus d'utilisateurs d'entreprises et d'organisations à but non lucratif. Quatre membres de la commission sont également représentés dans le groupe de travail.

Il a été décidé en principe qu'une recommandation autonome devait être créée, d'une part, parce que, dans le cas contraire, les réglementations devraient être intégrées dans les RPC fondamentales et le

cadre conceptuel, et d'autre part, parce qu'une recommandation autonome refléterait mieux la nature spécifique et l'importance du sujet. En outre, cela devrait améliorer la lisibilité et la compréhensibilité des réglementations, et éviter les conflits avec d'autres recommandations.

Le projet contient des réglementations spécifiques, mais toujours fondées sur des principes, dans les domaines de la définition, de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir. Cette mesure vise à fournir une meilleure information et un traitement plus uniforme des subventions publiques.

La commission a autorisé à l'unanimité la mise en consultation du projet de recommandation lors de sa 77^e séance en décembre 2020. La consultation aura lieu de la mi-mars à la fin juin 2021 et sera accompagnée de divers articles explicatifs dans des revues spécialisées.

Autres projets

▪ Réalisation d'événements «RPC in situ»

En 2017, la fondation RPC a lancé une série d'événements intitulés «RPC in situ». L'objectif est d'intensifier les contacts avec et entre les utilisateurs dans les différentes régions. Pour 2020, des événements étaient initialement prévus à Aarau, Berne, Coire, Neuchâtel et Zoug. Malheureusement, aucun d'eux n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19. L'évolution de la pandémie et des restrictions imposées par les autorités étant incertaine, la fondation RPC a d'ores et déjà décidé de ne pas envisager la tenue des événements «RPC in situ» avant 2022.

▪ Clôture de la nouvelle édition de la brochure RPC

Lors de la séance de la commission du 4 décembre 2018, il a été décidé de publier en 2020 une nouvelle édition de la brochure RPC intitulée «Recommandations relatives à la présentation des comptes – état au 1^{er} janvier 2020». Le travail sur la nouvelle brochure en allemand, français et italien a été achevé en grande partie en 2019. La version anglaise de la brochure a été adaptée au cours du premier semestre 2020. Outre les améliorations techniques apportées aux traductions, les nouveautés se limitent essentiellement à la Swiss GAAP RPC 40 (applicable à partir du 1.1.2021). La nouvelle brochure RPC peut être commandée directement sur notre site Internet¹.

▪ Réédition du manuel RPC

Le manuel RPC officiel, qui est aujourd'hui pratiquement épuisé, a été publié pour la dernière fois en 2014. Après l'achèvement des deux projets en cours, la révision de la RPC 30 et la nouvelle recommandation relative aux subventions publiques, une réédition entièrement révisée du manuel est prévue. Il devrait sortir fin 2022. Les travaux préparatoires ont commencé l'année dernière et l'équipe d'auteurs a déjà été constituée.

▪ Extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Créé en 2017, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises, aux associations et aux personnes physiques d'exprimer leur soutien en faveur d'un système comptable indépendant adapté aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution annuelle de CHF 1'000 (CHF 100 pour les personnes physiques).

Après son lancement il y a trois ans, le groupe de soutien Swiss GAAP RPC a reçu un accueil extrêmement positif. Actuellement, il est composé d'environ 80 mécènes (entreprises, associations et personnes physiques). Les activités visant à étendre davantage le groupe de soutien ont été réduites en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 afin de tenir compte de la situation financière tendue de nombreuses entreprises. Les membres actuels du groupe de soutien sont publiés dans le rapport d'activité (chapitre *Groupe de soutien Swiss GAAP*

RPC) et sur notre site Internet². Vous y trouverez de plus amples informations sur le sujet.

▪ Réflexions sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»

L'importance des rapports dits non financiers ne cesse de croître dans l'environnement international. Un fait démontré par les efforts d'une grande variété d'organismes de normalisation, y compris l'EFRAG mentionné ailleurs. En Suisse, suite aux discussions autour de l'initiative pour des multinationales responsables, les obligations de reporting pour certaines entreprises dans les domaines de l'environnement, des préoccupations sociales, des préoccupations des employés, des droits de l'homme et de la corruption ont trouvé leur place dans la loi.

La commission et le comité d'experts RPC se sont donc demandé si et comment ces développements devaient également être pris en compte dans les Swiss GAAP RPC. Bien que seules les grandes entreprises soient concernées par la réglementation actuelle, une meilleure interconnexion des informations financières et non financières est également un objectif souhaitable pour le groupe d'utilisateurs typique des RPC. La manière de procéder fait encore l'objet de discussions. Reto Eberle a publié une première proposition dans une brochure commémorative. Dans son article, il propose d'étendre les rapports financiers selon les Swiss GAAP RPC comme suit:

² www.fer.ch/fr/a-propos-de-nous/patron/

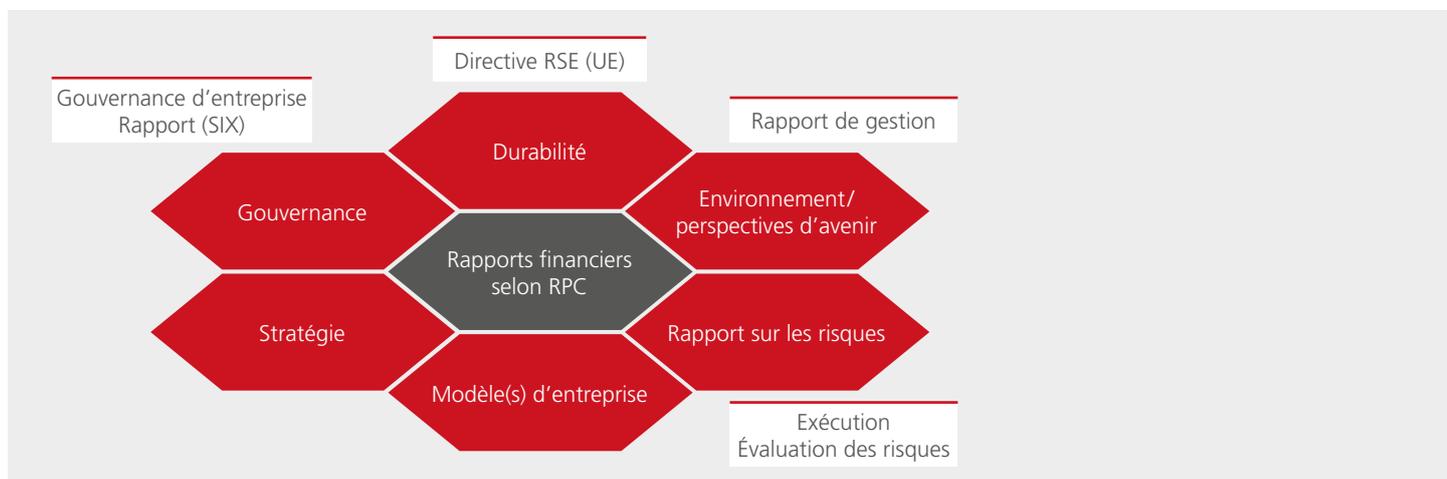


Illustration faisant référence à : «Berichterstattung weiter gedacht – Überlegungen zur Zukunft der Jahresrechnung», p. 161, dans: Theorie und Praxis des Unternehmensrechts, brochure commémorative Handschin, éditions Schulthess, 2020.

³ www.fer.ch/jahreskonferenz2021

⁴ www.srs-cspp.ch/fr/mise-en-oeuvre-n87

⁵ www.srs-cspp.ch/fr/rapports-n102

Les éléments supplémentaires que sont le(s) modèle(s) d'entreprise, la stratégie, la gouvernance, la durabilité, l'environnement/les perspectives d'avenir et le rapport sur les risques couvrent les domaines non financiers les plus importants, pour certains desquels il existe déjà des exigences dans le rapport de gestion (cadre conceptuel RPC), dans la loi et dans les exigences de la bourse, ou sur lesquels les entreprises fournissent volontairement des informations. L'ambition est donc de fournir un cadre significatif pour un reporting élargi, mieux mis en réseau et donc plus pertinent. La prochaine étape en 2021 consistera à illustrer cette considération par un exemple pratique et, sur cette base, à décider de la suite de la procédure pour la RPC.

Conférence annuelle Swiss GAAP RPC

Le 5 novembre 2020, la conférence annuelle s'est tenue pour la première fois virtuellement, avec environ 130 participants, le Conseil fédéral ayant décidé, à l'époque, d'interdire les manifestations de plus de 50 participants. La conférence annuelle a de nouveau été organisée par la fondation RPC avec ses partenaires CFO Forum, EXPERTSuisse, FIDUCIAIRE | SUISSE et veb.ch. Le matin, six courtes présentations ont eu lieu en séance plénière. Après la pause de midi virtuelle, les participants ont été divisés en petits groupes et chacun a assisté à un atelier sur la Swiss GAAP RPC 30 et les points de friction en matière de présentation des comptes.

Les économies inattendues réalisées sur les locaux de conférence et la restauration ont été largement répercutées sur les participants en réduisant les prix à court terme. De plus, grâce à la mise en œuvre virtuelle, de nouveaux formats d'interaction ont pu être expérimentés. Malgré les réserves initiales concernant un format purement en ligne, le nombre total de participants a donc augmenté par rapport à l'année précédente. En raison de la situation encore incertaine concernant la pandémie de COVID-19 ainsi que des nombreux retours positifs des participants, la fondation RPC a décidé d'organiser la conférence annuelle 2021 sous forme hybride. Celle-ci se tiendra le mardi 23 novembre 2021 à l'hôtel Radisson Blu de l'aéroport de Zurich et/ou virtuellement. Les inscriptions se font exclusivement sur le site Internet³ de la fondation RPC.

Échanges avec d'autres organismes de normalisation

La fondation RPC est représentée par le professeur Reto Eberle au sein du conseil suisse de présentation des comptes publics (CSPPC). Sur mandat de la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF), le CSPPC promeut une présentation uniformisée, comparable et transparente des états financiers des collectivités publiques suisses. À cet effet, il examine la mise en œuvre des recommandations relatives au modèle comptable harmonisé (MCH2) pour les cantons et les communes, et publie un rapport⁴ sur la mise en œuvre. Pour faciliter l'application des normes MCH2, le CSPPC publie des interprétations et des FAQ (foire aux questions). Dans son rapport d'activité⁵ pour l'année 2020, le CSPPC indique la publication des réponses aux questions fréquemment posées sur les parts de sociétés simples, l'évaluation des stocks et les dépenses liées au COVID-19. Il a également commencé la révision de la recommandation «Réévaluations (corrections de valeur)» (FE 06) et des interprétations connexes sur les amortissements et les corrections de valeur. De plus, il a procédé à des ajustements du plan comptable du MCH2 et à la classification fonctionnelle.

La fondation RPC est observateur à l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) au sein du Consultative Forum of Standard Setters (CFSS). L'EFRAG s'occupe principalement de la transposition des IFRS dans le droit européen. L'European Corporate Reporting Lab, lancé en 2019, s'intéresse également au reporting non financier. Les réunions trimestrielles du CFSS à Bruxelles permettent aux organismes nationaux de normalisation d'échanger des informations sur les questions relatives à la présentation des comptes et sur les projets de l'IASB. Le professeur Reto Eberle participe aux réunions du CFSS en tant que représentant de la fondation RPC.

Il représente également la fondation RPC lors de la conférence annuelle de l'Intergovernmental Working Group of Experts on International Standards of Accounting and Reporting (ISAR) de l'United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) à Genève. Dans le cadre de l'ISAR, des thèmes relatifs au reporting d'entreprise sont abordés.

Activités prévues en 2021

Les activités suivantes, entre autres, sont prévues pour 2021:

- Consultation sur la nouvelle norme «Subventions publiques»
- Consultation sur la norme révisée Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Conférence annuelle Swiss GAAP RPC le 23 novembre 2021
- Révision du manuel RPC officiel
- Création d'un tableau de traduction pour les termes comptables
- Réflexions sur le thème «Avenir du reporting d'entreprise»



Saucisse de veau Olma, Saint-Gall

Consultations/auditions

⁶ www.fer.ch/fr/projets/subventions-publiques/

⁷ www.fer.ch/fr/projets/swiss-gaap-rpc-30-comptes-consolides/

Dans les deux projets en cours, d'une part la révision de la RPC 30 «Comptes consolidés» sous la direction de Patrick Balkanyi et d'autre part la nouvelle recommandation «Subventions publiques» sous la direction de Michael Annen, des progrès importants ont été réalisés en 2020 grâce aux efforts inlassables des groupes de travail et au soutien actif de la commission, de sorte que les deux pourront être envoyés en consultation en 2021.

Comme déjà mentionné, la commission a autorisé la mise en consultation du projet de la nouvelle recommandation «Subventions publiques» en décembre 2020. La période de consultation s'étend de mi-mars à fin juin 2021. Les utilisateurs concernés et intéressés, les organismes de financement, les auditeurs et toutes les autres parties prenantes sont invités à participer à la consultation et à soumettre leurs réflexions et leurs commentaires. Le projet de recommandation et le questionnaire mis en consultation peuvent être téléchargés ou complétés sur le site Internet du projet⁶.

Il est prévu que la commission mette en consultation la version révisée de la RPC 30 «Comptes consolidés» à la fin du mois de juin 2021. La consultation durera ensuite de septembre à fin décembre 2021. Une fois de plus, la commission serait heureuse de pouvoir compter sur la participation active des parties

intéressées. Les documents de consultation seront publiés sur le site Internet du projet⁷ au début de la consultation.

Les deux consultations sont accompagnées d'articles dans les revues *EXPERT FOCUS*, *TREX – l'expert fiduciaire* et *rechnungswesen & controlling*, dans lesquels les réglementations, nouvelles ou révisées, sont expliquées et illustrées plus en détail.



Truite du Léman pochée

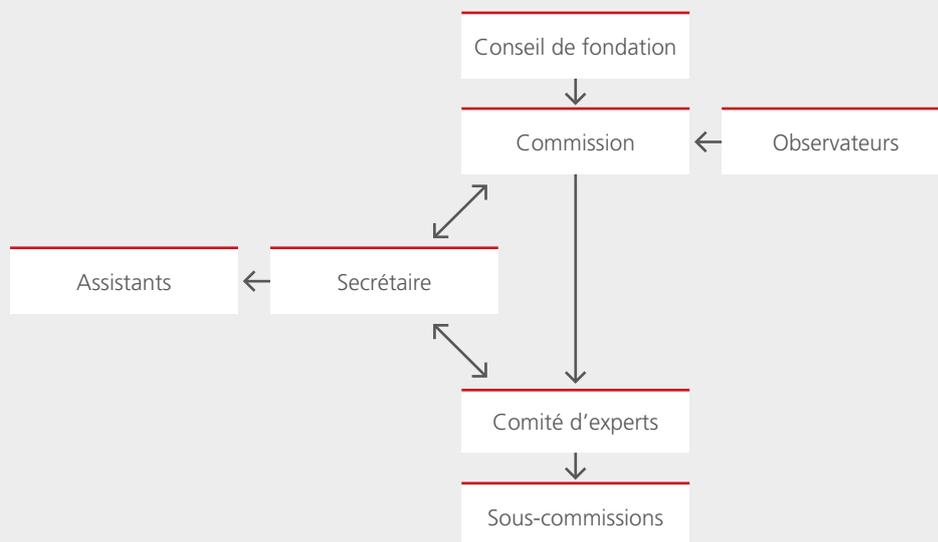


Émincé de veau à la zurichoise

Organisation

L'organisation et l'entité juridique des recommandations est une fondation créée en 1984. L'organisation elle-même est basée sur le principe du système de milice suisse. Toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la fondation RPC sont soumises au code de conduite et au règlement d'organisation.

Organigramme de la fondation RPC



Dans les sous-chapitres suivants, les personnalités qui s'engagent pour Swiss GAAP RPC sont nommément citées (état au 31 décembre 2020). La fondation RPC remercie toutes les personnes mentionnées pour leur engagement.



Changements en 2020

Départs	Entrées
Commission	Malär Lorenz Behr Bircher Cellpack BBC SA

Conseil de fondation

Le conseil de fondation est l'organe de direction suprême de la fondation pour les recommandations en matière de présentation des comptes. Il représente la fondation et nomme les personnes autorisées à signer valablement au nom de celle-ci. Parmi les tâches les plus importantes du conseil de fondation figurent l'élection des membres et du président de la commission, la surveillance des activités de la fondation et l'approbation des comptes annuels.

Le conseil de fondation se compose de trois membres au minimum. Il se constitue lui-même et se renouvelle par cooptation. Les membres du conseil de fondation officient bénévolement.

En 2020, le conseil de fondation s'est réuni deux fois. Les deux séances se sont tenues virtuellement.

Membres du conseil de fondation

Nom	Fonctions professionnelles et autres
Behr Giorgio – président	Prof. ém. Dr, entrepreneur
Dellenbach Rudolf	Ancien président de la Direction, Aargauische Kantonalbank
Eberle Reto	Prof. Dr, expert-comptable diplômé, associé, KPMG et professeur d'audit et de contrôle interne de l'université de Zurich
Jenny Klaus	Dr oec., expert financier
Meyer Conrad	Prof. ém. Dr, université de Zurich

Commission

La commission se compose de 30 membres au maximum. La nomination se fait ad personam par le conseil de fondation mais en tenant compte de l'environnement économique et des intérêts des membres. En vue d'assurer l'obtention d'un consensus et un équilibre des intérêts, le conseil de fondation veille à ce que les différentes parties prenantes soient représentées de manière équilibrée. Sont compris dans les groupes d'intérêts les fondateurs, les experts-comptables, les destinataires, les conseillers, la politique, l'administration, les normalisateurs, les organes de surveillance et les autres parties intéressées. Les membres de la commission officient bénévolement.

La commission accomplit, entre autres, les tâches suivantes:

- Élection du comité d'experts
- Approbation du programme de travail
- Octroi de mandats au comité d'experts
- Discussion et décision sur les avant-projets soumis
- Adoption des projets définitifs pour les Swiss GAAP RPC

En 2020, la commission s'est réunie deux fois. Les deux séances se sont tenues virtuellement.



Capuns des Grisons



Nidelkuchen «Gâteau du Vully», Fribourg

Membres de la commission

Nom	Fonction professionnelle	Membre depuis
Leibfried Peter* – président	Prof. Dr, CPA, professeur d'audit et de comptabilité de l'université de Saint-Gall	2010
Annen Michael*	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, Comptabilité- et Revision-SA	2007
Balkanyi Patrick*	expert-comptable diplômé, associé, PwC	2015
Bucher Sven*	Key Account Manager, Institutional Clients & Multinationals, Zürcher Kantonalbank	2013
Losser Silvan*	Dr oec. HSG, expert-comptable diplômé, associé, KPMG	2019
Soland Andreas*	expert-comptable diplômé, Director Controlling, Hero AG	2013
Bachofen Keller Sandra	économiste d'entreprise ESCEA, responsable Group Finance and Controlling, V-ZUG Holding SA	2006
Baumgartner Hans	responsable Wealth Management Clients Zürich Zentrum et directeur Region Zurich, Credit Suisse	2009
Bernet Pius	économiste d'entreprise HES, EMBA en gestion d'organisations sans but lucratif, directeur, Fondation pour personnes gravement handicapées Lucerne (SSBL)	2010
Bieri Jean-Yves	lic. HEC, CFO, Maus Frères SA	2012
Blaser Felix	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, directeur, financements spéciaux, Zürcher Kantonalbank	2007
Bösiger Daniel	économiste d'entreprise ESCEA, Head Corporate Controlling/Investor Relations Officer, Georg Fischer SA	2015
Cheetham Malcolm B.	ancien Chief Accounting Officer, Novartis SA	2002
Christen Edgar	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, associé, Ernst & Young	2015
Dousse Vincent	Prof., professeur Finance d'entreprise HEIG-VD et chef du département des finances, Doxior S.A.	2008
Frey Reto	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, associé, BDO SA	2013
Johnson Marianne	lic. oec. publ., Head Risk Control Swiss Corporates, UBS Switzerland AG	2019
Keel Thomas	économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Senior Partner, KEEL + PARTNER SA	2006
Malär Lorenz	Dr rer. oec., expert-comptable diplômé, Head of Group Accounting & Reporting, Behr Bircher Cellpack BBC SA	2020
Merico Dino	économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé, Senior Director Group Finance & Controlling, Kardex Holding SA	2016
Neuhaus Patrick	MBA, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Accounting, CFF SA	2015
Possa Marc	lic. oec., CIIA, CFA Chartholder, CEO, VV Vermögensverwaltung AG	2016
Remund Thomas	employé de banque diplômé de la Confédération, expert-comptable diplômé, directeur contrôle financier, Canton Berne	2006
Schmid Oliver	expert diplômé en présentation des comptes et controlling, CFO, groupe Ganz	2018
Seibold Andreas	lic. oec. publ., expert-comptable diplômé, CFO, Hügli Holding AG	2013
Vogel Martin	CEO, Schaffhauser Kantonalbank	2005
Zemp Reto	lic. oec. HSG, expert-comptable diplômé, directeur Corporate Reporting, SIX Exchange Regulation SA	2014

* membre du comité d'experts



Gâteau aux carottes d'Argovie

Comité d'experts

Le comité d'experts est l'organe préparatoire et exécutif de la commission. Il est composé du président de la commission et de six membres de la commission au maximum. Le président et les membres du comité d'experts officient bénévolement.

Le président de la commission préside la commission et le comité d'experts. Il représente la commission à l'extérieur. Le président établit l'ordre du jour des séances de la commission en consultation avec celle-ci. Il préside les séances et veille à l'application des décisions prises par la commission et le comité d'experts.

Les tâches du comité d'experts sont notamment les suivantes:

- Mise en œuvre du programme de travail annuel approuvé
- Octroi de mandats à des membres individuels ou à des sous-commissions pour l'élaboration d'avant-projets
- Exécution des mandats de la commission
- Élaboration de projets à l'intention de la commission
- Prise de décision sur la conception, la publication et la diffusion des Swiss GAAP RPC approuvées

Le président et le comité d'experts sont assistés par le secrétaire et les assistants.

En 2020, le comité d'experts s'est réuni cinq fois, dont quatre séances virtuelles.

Sous-commissions

Afin d'élaborer une norme, le comité d'experts peut créer une sous-commission et faire appel à des experts externes, dont la tâche prend généralement fin lorsque la commission approuve la norme. Les membres des sous-commissions officient bénévolement.

En 2020, deux groupes de travail ont été actifs pour la fondation RPC:

- Révision de la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés»
- Projet sur le thème des subventions publiques

En 2020, dix réunions et conférences téléphoniques du groupe de travail Swiss GAAP RPC 30 et cinq réunions du groupe de travail sur le thème des subventions, des allocations et des aides ont eu lieu.

Observateurs

Les organisations désignées jouent un rôle au sein de la commission par l'intermédiaire de leurs observateurs délégués. Les observateurs n'ont pas le droit de vote. Au 31 décembre 2020, les organisations ci-après étaient représentées en qualité d'observateurs:

Organisation	Représentant
Office fédéral de la justice (OFJ)	Poggio Karin, collaboratrice scientifique et chef de projet Révision du droit de la société anonyme
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Solida Beatrice, responsable adjointe de la supervision et de l'organisation
Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA)	Lavina Arduino, Accounting/marchés
Administration fédérale des finances (AFF)	Zihler Florian, Dr iur., chef adjoint de section
Administration fédérale des contributions (AFC)	Berger Hanspeter, expert fiscal
Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)	Sanwald Reto, Dr iur., directeur et chef du service droit et affaires internationales
EXPERTsuisse	Kleibold Thorsten, Dr oec., membre de la Direction générale
H+ Les Hôpitaux de Suisse	Rolle Michaël, responsable de la comptabilité et du contrôle de gestion
Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP	Frauenfelder David, directeur division audit
Santésuisse	Karau Roland, responsable finances et controlling
Union suisse des arts et métiers (USAM)	Schneider Henrike, directeur adjoint
SIX Exchange Regulation SA	Sheikh Sabir, Head Listing & Enforcement
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)	Sanglard Blaise, chef suppléant, secteur Droit économique international
Fondation ZEWO	Ziegerer Martina, Dr oec., directrice
SwissHoldings	Burkhalter Peter, présentation des comptes et rapport
Fiduciaire Suisse	Feller Christian, responsable de l'ISCOR
veb.ch	Pfaff Dieter, prof. Dr rer. pol., vice-président
Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)	Meyer Isaak, CFO

Secrétaire et assistants

Le secrétaire soutient le président de la commission et le comité d'experts dans toutes les tâches techniques et administratives. Il est indépendant et facture à la fondation RPC les heures travaillées. Les assistants sont des collaborateurs de projet employés à l'université de Saint-Gall qui soutiennent la fondation RPC en cas de besoin.

En 2020, le secrétaire a travaillé environ 300 heures au total et les assistants ont consacré environ 1'400 heures à la réalisation des travaux suivants:

- Appui technique aux sous-commissions (révision de la norme Swiss GAAP RPC 30, projet Subventions publiques)
 - Administration, réponse aux demandes de renseignements et correspondance
 - Organisation de la conférence annuelle
 - Organisation des événements «RPC in situ»
 - Soutien et extension du groupe de soutien Swiss GAAP RPC
 - Mise à jour du site Internet et envoi de la newsletter
 - Comptabilité financière, y compris les transactions financières et les décomptes TVA
- Organisation, participation et compte rendu des différentes réunions, y compris les travaux de préparation et de suivi

Secrétaire

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Bättig Daniel	expert-comptable diplômé, consultant indépendant	2020

Assistants

Nom	Fonction professionnelle	Depuis
Gierbl Anita, Dr	Audit Associate, PwC	2017
Hohmann Florian, Dr	responsable de projets et chargé de cours, université de Saint-Gall	2019
Petry Heiko	Audit Senior, KPMG	2018
Sonnenschein Niclas	étudiant, université de Saint-Gall	2020
Villa Alberto	étudiant, université de Saint-Gall	2019



Gitzi Chüechli appenzellois



Röstli bernois

Groupe de soutien Swiss GAAP RPC

Les organisations et personnes physiques suivantes soutiennent la fondation RPC. La fondation RPC remercie également les organisations et les personnes physiques qui ne souhaitent pas être mentionnées sur le site Internet ou dans le rapport d'activités.

Organisations

- Aargauische Kantonalbank
- APG SGA AG
- Bachem Holding AG
- Balmer-Etienne AG
- Basler Verkehrs-Betriebe
- BDO AG
- Behr Bircher Cellpack BBC SA
- Bell Food Group AG
- BERNINA International AG
- Burckhardt Compression Holding AG
- Burkhalter Holding AG
- BVZ Holding AG
- Cham Group AG
- Cicor Technologies Ltd.
- Coop Genossenschaft
- curafutura - Les assureurs-maladie innovants
- Deloitte AG
- dormakaba International Holding SA
- Energiedienst Holding AG
- Ernst & Young AG
- Espace Real Estate AG
- fenaco société coopérative
- Fraisa SA
- Georg Fischer AG
- Gewerkschaftliche Wohn- und Baugenossenschaft GEWOBAG
- Groupe Minoteries SA
- HLS & Partner SA
- Huber+Suhner AG
- Investis Holding SA
- Kantonsspital Baden AG
- Kardex AG
- KEEL + PARTNER SA
- Kinderspital Zürich Eleonorenstiftung
- Komax Holding AG
- Congres & Kursaal Berne SA
- KPMG SA
- LAVEBA Genossenschaft
- Maus Frères S.A.
- OBT AG
- Pax, Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft AG
- Perrot Duval Holding SA
- PLAZZA AG
- PricewaterhouseCoopers AG
- Rivella AG
- Ryser Treuhand AG
- Schaffhauser Kantonalbank
- Garde Aérienne Suisse de Sauvetage Rega
- Schwyzer Kantonalbank
- SFS Group AG
- Siegfried AG
- Solidis Revisions AG
- Solothurner Spitäler AG
- St. Galler Kantonalbank AG
- Swiss Prime Site AG
- Teitler Consulting
- Tornos Holding AG
- Treuhand- und Revisionsgesellschaft Mattig-Suter und Partner
- Treureva AG
- Unternehmer Forum Schweiz AG
- Vaudoise Assurances Holding SA
- Vetropack Holding AG
- Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA)
- Warteck Invest AG
- Zanetti & Partners AG
- Zehnder Group AG
- Zug Estates Holding AG

Personnes physiques

- Birrer Roland
- Morotti Claudio
- Dr. Suter Daniel
- Trentini Barbara
- Zeier Peter

Rapport sur la situation financière

La fondation RPC est une fondation à but non lucratif. La commission a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse. La commission peut également se prononcer sur des questions particulières d'intérêt général. La diffusion des recommandations doit être encouragée, et leur examen par les organes de révision doit contribuer à accroître leur acceptation.

Le capital et les éventuels bénéfices de la fondation sont consacrés exclusivement à l'objectif susmentionné.

Dépenses relatives aux activités de la fondation

Les charges d'exploitation de la fondation RPC se sont élevées à KCHF 175 en 2020 (2019: KCHF 260). La forte baisse des frais de projet de KCHF 100 est principalement due à trois facteurs: tout d'abord, en raison de la pandémie de COVID-19, de nombreuses réunions et manifestations se sont tenues de manière virtuelle ou ont carrément dû être annulées. Par conséquent, les frais de locaux, de restauration et de déplacement ont diminué de KCHF 47 au total. Deuxièmement, par rapport à l'année précédente, les dépenses relatives à l'étude RPC d'un montant de KCHF 45 n'ont pas été engagées, car celle-ci n'est réalisée que tous les quatre ans. Enfin, les dépenses liées à la mise à jour de la brochure RPC ont également diminué de KCHF 8, car la majorité des travaux ont déjà été réalisés en 2019. Les charges administratives ont toutefois augmenté, car les services du secrétaire ne sont plus fournis par l'une des grandes sociétés de révision, mais sont facturés directement à la fondation.

Produits provenant du financement des activités de la fondation

Les produits de la fondation RPC se sont élevés à KCHF 276 en 2020 (2019: KCHF 242). Cette hausse est principalement due à l'augmentation des ventes de la brochure (+ KCHF 44) résultant de la publication de la brochure RPC mise à jour début 2020. Les revenus de la conférence annuelle n'ont baissé que de KCHF 4, malgré la réduction des frais de participation décidée dans le cadre de la mise en œuvre virtuelle, le format en ligne ayant permis d'augmenter le nombre de participants. Les revenus des subventions ont diminué de KCHF 6, l'absence totale des pénalités imposées

à des sociétés cotées en bourse par SIX Exchange Regulation et versées à la fondation (KCHF 10 en 2019) n'ayant été que partiellement compensée par la légère augmentation de KCHF 4 des revenus du groupe de soutien.

Situation financière de la fondation

La fondation RPC a dégagé un bénéfice de KCHF 101 en 2020 (2019: perte de KCHF 18). Ce gain extraordinairement élevé est principalement dû à une augmentation des ventes de la brochure, à une baisse non planifiée des dépenses pour les événements liée à la pandémie de COVID-19 et à l'absence prévue de dépenses pour l'étude RPC.

Au 31 décembre 2020, la fondation RPC disposait de liquidités d'environ CHF 1,2 million et d'actifs nets d'environ CHF 1,1 million, qui peuvent être utilisés pour des projets futurs. Les actifs nets générés pourraient couvrir les charges d'exploitation pendant environ quatre ans dans des conditions normales.

Perspective

Comme tous les membres de la commission sont bénévoles, le budget financier restera modeste à l'avenir. Avec le produit des ventes (brochure et manuels) et le groupe de soutien Swiss GAAP RPC créé ces dernières années, il existe deux sources de revenus à large assise pour financer les mesures prises en vue de la mise en œuvre du modèle.

Comptes annuels 2020

Compte de résultat

	chiffres en CHF	Annexe	2020	2019
Produits nets des livraisons et prestations		2	175'212.71	135'809.74
Aides financières d'organisations		2	100'930.00	106'541.66
Total produit d'exploitation			276'142.71	242'351.40
Frais de projet		1	-81'405.23	-181'557.38
Frais de collecte de fonds et de relations publiques		1	-15'743.31	-18'939.84
Charges administratives		1	-69'842.34	-48'314.49
Autres charges d'exploitation		1	-8'258.25	-11'241.69
Total charges d'exploitation			-175'249.13	-260'053.40
Résultat d'exploitation avant intérêts			100'893.58	-17'702.00
Résultat financier			0.00	40.83
Bénéfice annuel/perte annuelle			100'893.58	-17'661.17

Bilan

au 31 décembre

	chiffres en CHF	Annexe	2020	2019
Actifs				
Actif circulant				
Liquidités		3	1'170'544.62	1'116'830.22
Créances résultant de livraisons et prestations		3	74'550.30	91'424.00
Autres créances à court terme			4'622.76	7'021.57
Comptes de régularisation actifs			100.00	100.00
Total actif circulant			1'249'817.68	1'215'375.79
Total actifs			1'249'817.68	1'215'375.79
Passifs				
Capital étranger à court terme				
Dettes résultant de livraisons et prestations		3	71'931.26	117'432.65
Comptes de régularisation passifs		2	70'921.20	91'871.50
Total capital étranger			142'852.46	209'304.15
Capital de fondation				
Capital de fondation initial		3	10'000.00	10'000.00
Bénéfices non distribués:				
- bénéfice reporté		3	996'071.64	1'013'732.81
- perte/bénéfice annuels		3	100'893.58	-17'661.17
Total capital de fondation			1'106'965.22	1'006'071.64
Total passifs			1'249'817.68	1'215'375.79

Tableau de flux de trésorerie

chiffres en CHF	2020	2019
Bénéfice annuel/perte annuelle	100'893.58	-17'661.17
Augmentation/diminution créances résultant de livraisons et prestations	16'873.70	-51'927.87
Augmentation/diminution autres créances à court terme	2'398.81	2'297.41
Augmentation/diminution comptes de régularisation actifs	0.00	0.00
Augmentation/diminution dettes résultant de livraisons et prestations	-45'501.39	-37'350.70
Augmentation/diminution comptes de régularisation passifs	-20'950.30	11'904.84
Sortie/entrée de trésorerie liées aux activités d'exploitation	53'714.40	-92'737.49
Liquidités au 1.1.	1'116'830.22	1'209'567.71
Liquidités au 31.12.	1'170'544.62	1'116'830.22
Variation des liquidités	53'714.40	-92'737.49

Tableau de variation des fonds propres

chiffres en CHF	Capital de fondation initial	Bénéfices non distribués	Total capital de fondation
Fortune de la fondation 31.12.2018	10'000.00	1'013'732.81	1'023'732.81
Perte annuelle		-17'661.17	-17'661.17
Fortune de la fondation 31.12.2019	10'000.00	996'071.64	1'006'071.64
Bénéfice annuel		100'893.58	100'893.58
Fortune de la fondation 31.12.2020	10'000.00	1'096'965.22	1'106'965.22



Annexe aux comptes annuels

Informations sur l'organisation et les activités de la fondation

La Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes est une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Saint-Gall. Selon l'acte de fondation du 12 juin 2015, le but de la fondation est de créer une commission pour élaborer des recommandations en matière de présentation des comptes. Cette commission a pour mission d'élaborer des recommandations dans le but de contribuer à l'harmonisation de la présentation des comptes en Suisse, d'améliorer la comparabilité et, d'une manière générale, d'accroître la qualité de la présentation des comptes en Suisse.

La fondation est une organisation à but non lucratif. Le rapport d'activité 2020 contient des informations sur les activités de l'année en cours, sur l'environnement, les perspectives ainsi que la composition de la commission et du comité d'experts RPC.

Les organes de la fondation sont le conseil de fondation et l'organe de révision. Il n'y a pas de contrats de travail.

Le 5 mai 2021, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2020.

Principes de la présentation des comptes

Les comptes sont présentés conformément aux recommandations globales sur la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle (True and Fair View) du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la fondation. Les présents comptes annuels sont également conformes aux dispositions du droit suisse (Code des obligations).

L'évaluation repose sur le principe de la valeur d'acquisition. Les principes pertinents en matière de présentation des comptes quant aux principaux postes des comptes annuels sont présentés ci-dessous.

Notes annexes aux comptes annuels

Les notes sont divisées en trois parties:

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation
2. Produits provenant du financement des activités de la fondation
3. Situation financière de la fondation

1. Dépenses relatives aux activités de la fondation

Frais de projet

Les frais de projet comprennent les dépenses externes et internes et se décomposent comme suit:

	chiffres en CHF	2020	2019
Frais de réunion		9'120.65	19'890.60
Frais de déplacement		667.40	13'040.40
Dépenses du projet RPC 40		0.00	3'730.27
Dépenses du projet RPC 30		4'731.44	7'148.75
Dépenses du projet subventions publiques		7'552.66	5'719.52
RPC in situ		724.54	6'254.12
Dépenses étude RPC		0.00	44'662.28
Dépenses conférence annuelle		44'398.50	58'904.44
Révision de la brochure		14'210.04	22'207.00
Total frais de projet		81'405.23	181'557.38

Les frais de réunion de la commission et du comité d'experts comprennent exclusivement les frais de restauration, de locaux et de déplacement. Aucun jeton de présence n'est versé. Les frais de réunion et de déplacement ont considérablement diminué en 2020, car la plupart des réunions ont été menées par voie numérique en raison de la pandémie de COVID-19.

La série d'événements «RPC in situ», qui s'est déroulée à trois endroits différents en Suisse en 2019, n'a pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19; en conséquence, la quasi-totalité des dépenses a été annulée.

L'étude Swiss GAAP RPC a été publiée pour la troisième fois en 2019 et paraît tous les quatre ans. Par conséquent, en 2020, il n'y a pas eu de dépenses pour la préparation et la publication de l'étude.

Les dépenses pour la conférence annuelle de 2020 se sont élevées à CHF 44'399, un montant en baisse. La conférence annuelle s'est tenue entièrement en ligne pour la première fois en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Ce format a entraîné un surcroît de travail organisationnel considérable au

sein du secrétariat, qui a toutefois été plus que compensé par l'absence de frais de locaux et de restauration.

Des frais de CHF 14'210 ont été engagés en 2020 pour la nouvelle édition de la brochure publiée le 1^{er} janvier 2020. En plus des dépenses internes, ceux-ci comprennent les coûts externes pour les améliorations techniques apportées aux traductions. Une grande partie des frais a diminué en 2019, car les versions allemande, française et italienne ont déjà été publiées début 2020. La version anglaise a été essentiellement révisée en 2020.

En raison de l'achèvement du projet Swiss GAAP RPC 40, aucune autre dépense n'a été engagée dans ce domaine en 2020. La révision de la Swiss GAAP RPC 30 a entraîné des dépenses de CHF 4'731. Des coûts de CHF 7'553 ont été engagés pour le projet «Subventions publiques» (anciennement procédure d'examen pour les subventions). Les dépenses du projet comprennent la charge de travail des assistants, les frais de traduction ainsi que les frais de restauration et de locaux liés aux réunions du groupe de travail.

Frais de collecte de fonds et de relations publiques

Les frais de collecte de fonds et de relations publiques comprennent les dépenses internes et externes pour l'acquisition de nouveaux membres et le maintien des membres existants du groupe de soutien ainsi que pour la production du rapport d'activité:

chiffres en CHF	2020	2019
Collecte de fonds	4'208.51	5'771.41
Rapport d'activité	11'534.80	13'168.43
Total collecte de fonds et relations publiques	15'743.31	18'939.84

Les dépenses liées à la collecte de fonds comprennent principalement le temps de travail des assistants ainsi que les frais d'impression et d'expédition du publipostage de collecte de fonds pour étendre le groupe de soutien. En raison de la pandémie de COVID-19, les activités de collecte de fonds ont été délibérément réduites quelque peu pour tenir compte de la situation financière plus tendue de nombreuses entreprises.

Les dépenses pour la production du rapport d'activité comprennent les frais de conception, d'impression et de traduction. Des économies ont pu être réalisées en réutilisant en 2020 la nouvelle conception du rapport d'activité créée en 2019. Par conséquent, les dépenses liées à la conception ont été moins élevées.



Charges administratives

Les charges administratives comprennent les dépenses externes et internes pour les services généraux de secrétariat et les autres coûts administratifs.

	chiffres en CHF	2020	2019
Secrétariat général		67'596.16	45'879.57
Traductions		273.30	661.24
Informatique		1'872.88	1'673.68
Assurance-accident		100.00	100.00
Total charges administratives		69'842.34	48'314.49

L'augmentation des frais de secrétariat est principalement due au fait que le secrétaire travaille sur la base d'honoraires depuis 2020.

Frais de personnel

Tous les membres du conseil de fondation et de la commission officient bénévolement. Seuls les frais de déplacement pour assister aux réunions sont remboursés à un taux forfaitaire.

Le secrétaire est indépendant et facture ses services. Les assistants sont employés par l'université de Saint-Gall. Les frais correspondants de secrétariat et de projet des assistants sont facturés par l'université sur la base des frais effectifs.

Au total, les frais de projet, les frais de collecte de fonds et de relations publiques ainsi que les charges administratives comprennent les frais de personnel des assistants ainsi que les honoraires du secrétaire pour un montant de CHF 116'052 (exercice précédent: CHF 110'544).

Autres charges d'exploitation

Les autres dépenses de CHF 8'258 (exercice précédent: CHF 11'242) ont diminué par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des dépenses ponctuelles pour les faire-part de décès du Prof. Dr André Zünd en 2019, qui n'ont pas été engagées cette année.

2. Produits provenant du financement des activités de la fondation

Produits nets des livraisons et prestations

Les principales sources de revenus comprennent les produits de la vente de la brochure et des manuels, les revenus de licence et les revenus provenant de la tenue de la conférence annuelle.

Les produits résultant de livraisons et prestations sont comptabilisés au moment de la livraison (vente de brochures ou de manuels) ou de la prestation du service (conférence annuelle).

	chiffres en CHF	2020	2019
Vente brochures et manuels		108'935.86	65'140.35
Licences		5'100.00	5'650.00
Produit conférence annuelle		61'176.85	65'019.39
Produits nets des livraisons et prestations		175'212.71	135'809.74

Le produit de la vente des brochures au cours de la période sous revue se rapporte à l'édition «Recommandations en matière de présentation des comptes, état au: 1^{er} janvier 2020», qui est parue début 2020. Le produit net de la vente de la brochure et des manuels s'est élevé à CHF 108'936 (exercice précédent: CHF 65'140). Comme prévu, le produit de la vente des brochures a augmenté de manière significative avec la publication de la nouvelle édition.

Le produit brut des frais de participation à la conférence annuelle a légèrement diminué. Bien qu'il y ait eu une augmentation réjouissante du nombre de participants en 2020, les frais de participation ont été réduits en raison de la mise en œuvre purement numérique de la conférence annuelle afin de faire profiter les participants d'au moins une partie des économies réalisées.

Les revenus de licence proviennent de contrats de parution des Swiss GAAP RPC 16 et 26 dans la littérature spécialisée.

Aides financières d'organisations

À l'automne 2017, les activités de collecte de fonds existantes ont été remplacées par un groupe de soutien Swiss GAAP RPC à large assise. Le groupe de soutien Swiss GAAP RPC permet aux entreprises et aux associations ainsi qu'aux personnes d'exprimer leur soutien en faveur d'une présentation des comptes indépendante adaptée aux besoins des utilisateurs suisses à partir d'une contribution financière annuelle de CHF 1'000 (entreprises et associations) et de CHF 100 (personnes).

Au moment de l'inscription, les contributions annuelles promises sont comptabilisées comme des créances. Elles sont comptabilisées dans le compte de résultat pour la période concernée sur une période de 12 mois à compter de la date de la promesse. Une fois reçus, les paiements provenant d'instructions SIX sont comptabilisés intégralement comme des produits.

chiffres en CHF	2020	2019
Aides financière groupe de soutien	100'930.00	96'541.66
Autres aides financières	0.00	10'000.00
Total revenus provenant d'aides financières	100'930.00	106'541.66

Après la forte extension du groupe de soutien l'année précédente grâce à un publipostage à grande échelle fin 2018, celui-ci n'a été que légèrement élargi en 2020, ce qui a entraîné une augmentation des aides financières au groupe de soutien à CHF 100'930 (exercice précédent: CHF 96'542).

Fin décembre 2020, les produits du groupe de soutien s'élevant à CHF 67'195 (exercice précédent: CHF 68'425) ont été inscrits dans les comptes passifs. Les autres régulations comprennent les frais de révision et les acomptes des clients.

Il n'y a pas eu d'autres aides financières en 2020 suite à des paiements effectués dans le cadre d'accords conclus entre SIX Exchange Regulation et des émetteurs.



	chiffres en CHF	2020	2019
Régulation produits groupe de soutien		67'195.00	68'425.00
Autres régulations		3'726.20	23'446.50
Total comptes de régularisation passifs		70'921.20	91'871.50

3. Situation financière de la fondation

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs bancaires dont la durée résiduelle est de 90 jours ou moins. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

	chiffres en CHF	2020	2019
Compte d'épargne UBS		880'075.49	880'087.49
Compte courant UBS		190'432.21	136'683.81
AKB		100'036.92	100'058.92
Total liquidités		1'170'544.62	1'116'830.22

Créances résultant de livraisons et prestations

Les créances résultant de livraisons et prestations ainsi que les autres créances à court terme sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des éventuelles pertes de valeur individuelles.

	chiffres en CHF	2020	2019
Créances vis-à-vis de tiers		74'550.30	92'204.00
Correction de valeur		0.00	-780.00
Total créances résultant de livraisons et prestations		74'550.30	91'424.00

Les créances résultant de livraisons et prestations s'élèvent à CHF 74'550 (exercice précédent: CHF 91'424) et se composent principalement de créances résultant de la vente des brochures et des manuels encore en attente au 31 décembre 2020.

Dettes résultant de livraisons et prestations

Les dettes résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale.

chiffres en CHF	2020	2019
Dettes vis-à-vis de tiers	71'931.26	117'432.65
Total dettes résultant de livraisons et prestations	71'931.26	117'432.65

Les dettes vis-à-vis de tiers comprennent des factures en suspens de CHF 71'931 (exercice précédent: CHF 117'433). Les principaux créanciers sont l'uni-

versité de Saint-Gall (CHF 48'113) pour les services de secrétariat et de projet des assistants au second semestre 2020.

Capital de fondation

chiffres en CHF	2020	2019
Capital de fondation initial	10'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté	996'071.64	1'013'732.81
Bénéfice annuel/perte annuelle	100'893.58	-17'661.17
Total bénéfices non distribués	1'096'965.22	996'071.64
Total capital de fondation	1'106'965.22	1'006'071.64

Le capital initial de la fondation s'élève à CHF 10'000 et a été versé au moment de sa création par sa fondatrice. Le capital de fondation total de CHF 1'106'965 (exercice précédent: CHF 1'006'072) ne peut être distribué.

Évaluation du conseil de fondation concernant la situation liée à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a principalement affecté les événements organisés par la fondation RPC. Celle-ci surveille en permanence la situation épidémiologique et respecte les dispositions légales en vigueur afin de protéger toutes les

parties prenantes. Par conséquent, au cours de l'année écoulée, à une exception près, tous les événements ont été soit organisés virtuellement (réunions, conférence annuelle), soit annulés (série d'événements «RPC in situ»). En raison des réserves existantes, la pandémie n'affecte pas l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels, aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture du bilan.



Choléra valaisan

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Au Conseil de Fondation de
**Fondation pour les recommandations relatives à
la présentation des comptes, St. Gallen**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres et annexe) de Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle

que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à Swiss GAAP RPC ou ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Deloitte.

Deloitte SA



Christophe Aebi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Flurin Bargetzi
Expert-réviseur agréé

Zurich, 5 mai 2021

**Fondation pour les
recommandations relatives à la
présentation des comptes**

Tigerbergstrasse 9
9000 Saint-Gall
Suisse

fachsekretaer@fer.ch
www.fer.ch

Concept/conception

Moser Graphic Design

Photos

Adobe Stock et
Martin Alexander Moser

Impression

Tanner Druck AG, Langnau i.E.

Traduction

Syntax Traductions SA

Le présent rapport d'activité a été
rédigé à l'origine en allemand et traduit
en français. La version allemande fait
foi.